

REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Le lundi 17 mars 2025 à 19 heures, ont été étudiées lors de la séance les questions suivantes :

1. Adoption du compte financier unique
Approuvé à l'unanimité
2. Affectation du résultat
Approuvé à l'unanimité
3. Fonds d'aide aux jeunes
Approuvé à l'unanimité
4. Fonds solidarité logement
Approuvé à l'unanimité
5. Subventions aux associations
Approuvé à l'unanimité
6. Indemnité de secrétaire
Approuvé à l'unanimité
7. Budget primitif 2025
Approuvé à l'unanimité



En mairie, le 18 mars 2025

Le Président,

Bernard HOGUET